

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-1643

présenté par

M. Castellani, M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac et Mme Sanquer

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	77 000 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	0
<b>TOTAUX</b>	77 000 000	0
<b>SOLDE</b>	77 000 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	77 000 000
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	77 000 000
<b>SOLDE</b>	-77 000 000	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rétablir les crédits alloués aux Missions Locales, acteurs essentiels du service public de l'insertion des jeunes, et à préserver les moyens humains et territoriaux.

Le Projet de loi de finances pour 2026 prévoit une baisse de 13 % des financements de l'État, après une première réduction de 5,8 % en 2025.

En Corse, ces coupes mettraient en péril l'accueil et l'accompagnement de près de 6 000 jeunes Corses par un réseau territorial déjà fragilisé, alors même que le nombre de jeunes orientés par France Travail a augmenté de 116 % en un an.

Cet amendement propose donc :

- d'abonder de 77 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) l'action 2 du programme 102 "Accès et retour à l'emploi"
- de minorer de 77 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) l'action 1 du programme 103 "Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi"

Les signataires de cet amendement ne souhaitant pas réduire le financement attribué à ce programme, il appelle le gouvernement à lever le gage.

Il est demandé au Gouvernement de lever le gage.